

M Bruno Lemaire
Ministre de l'économie et des finances
139, rue de Bercy
75012 PARIS

Paris le 6 avril 2020

Monsieur le Ministre,

Vous n'êtes pas sans ignorer la tension qui règne quand aux conditions de travail au sein du groupe La Poste depuis le début de la crise sanitaire que nous connaissons. Avec 5 autres organisations syndicales nous vous avons interpellé à ce sujet au début du mois de mars. Les difficultés ne sont hélas pas réglées, tant pour le corps social de La Poste que pour les millions d'usagers de ce service public.

A ce jour les personnels ne sont pas tous équipés d'équipements de protection, les mesures barrière conseillées étant loin de suffire à rasséréner. Les procédures d'évaluation des risques commencent à peine à être déployées de manière très parcellaire au sein des 700 CHSCT et des CSSCT du groupe. Enfin nous avons appris ce matin que près de 15 millions de masques de protection sont stockés à La Poste et que cette information ne doit pas être diffusée par crainte d'une éventuelle réquisition !

Ce dernier épisode résume hélas assez bien le décalage qui existe entre une direction qui a perdu le sens des réalités et du terrain et les attentes très importantes de la collectivité et de la communauté des postier-es. Il y a notre sens une certaine indécence à attendre l'attribution du label « service public vital » pour une entreprise qui cache plusieurs millions de masques en période de pénurie et de crise sanitaire.

Nous vous demandons donc solennellement d'intervenir dans votre rôle de tutelle pour que toutes les mesures soient prises pour assurer l'équilibre entre l'accomplissement des missions essentielles de La Poste, dont l'inventaire n'est toujours pas déterminé, et la santé et la sécurité des personnels ainsi que des usagers.

Avec notre parfaite considération

Pour SUD PTT, Nicolas GALEPIDES
Secrétaire général



